

" ed to appoint to be attended by the whole House with the
" Address of this House to His Majesty, and the Address of
" this House to His Excellency of Saturday last, and that His
" Excellency had been pleased to appoint to-morrow, at two
" o'clock in the afternoon."

A Message from the Assembly by Mr. Neilson, with a Bill, intituled, " An Act for the encouragement and promotion of Education in the Country Parishes of this Province," to which they desire the concurrence of this House.

Another Message from the Assembly by the same Member, with a Bill, intituled, " An Act to grant a certain sum of money to the Abenakis Indians, residing at Saint François in the County of Buckinghamshire, to assist them in building a Church," to which they desire the concurrence of this House.

The Honorable Mr. De Salaberry signified to the House, that His Excellency the Governor in Chief having been apprised of the contents of this Bill, had no objection that this House do proceed therein as they may think fit.

The Speaker acquainted the House that he had received a letter from the Honorable Mr. Charles De Salaberry, a Member of this House, stating that his ill state of health would prevent his attending the summons of this House, which he had received, requiring his attendance in his place, in this House, on the 19th instant.

The Honorable Mr. Richardson presented a Petition from certain Importers of Tea, residing in the City of Montreal, praying that the duty now levied on Tea, be transferred to some other objects of luxury, to put a stop to the demoralising practice of smuggling that article into this Country, from the United States.

ORDERED, That the said Petition do lie on the Table.

The Honorable Mr. Ryland reported, " That the Honorable Mr. Irvine and himself had, according to order, waited on His Excellency the Governor in Chief with the Address of this House, of Saturday last, in answer to His Excellency's Message of that date, respecting the expiring of the Revenue Laws, and the expediency of a provision being made to Mr. Justice Ogden, on his retiring from his Judicial duties, and that His Excellency had been pleased to receive the same graciously."

The Honorable Mr. De Salaberry laid before the House the Report from the Board of Vaccine Inoculation for the the District of Quebec, pursuant to the directions of the Act of the 1st Geo. IV. Cap. 7.

ORDERED, That the said Report do lie on the Table.

A Message from the Assembly by Mr. Vallières de St. Réal.

Which being read, was as follows :

HOUSE OF ASSEMBLY,
Tuesday, 15th January, 1822.

ORDERED, That the grounds and evidences produced to this House, on the subject of the Bill, intituled, " An Act for the relief of Pierre Louis Letourneur, Student at Law," be communicated by Message to the Legislative Council.

ORDERED, That Mr. Vallières de St. Réal do carry the said Message to the Legislative Council.

Attest,

(Signed) Wm. LINDSAY,
Clk. Assy.

L

" cellence quand il lui plairoit recevoir cette Chambre, avec
" son Adresse à Sa Majesté, et aussi l'Adresse de cette Cham-
" bre à Son Excellence de Samedi dernier, et que Son Ex-
" cellence avoit bien voulu fixer demain, à deux heures de
" l'après-midi."

Un Message de l'Assemblée par Mr. Neilson, avec un Bill, intitulé, " Acte pour encourager et promouvoir l'Education dans les Paroisses de Campagne de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Un autre Message de l'Assemblée par le même Membre, avec un Bill, intitulé, " Acte pour accorder une certaine somme d'argent aux Sauvages Abénakis résidents à St. François dans le Comté de Buckinghamshire, pour leur aider à bâtir une Eglise," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

L'Honorable Mr. De Salaberry a signifié à la Chambre, que Son Excellence, le Gouverneur en Chef, ayant été informé du contenu de ce Bill, n'avoit aucune objection à ce que cette Chambre procédât sur icelui de la manière qu'elle jugeroit à propos.

L'Orateur a informé la Chambre qu'il avoit reçu une Lettre de l'Honorable Mr. Charles De Salaberry, l'un des Membres de cette Chambre, exposant que le mauvais état de sa santé l'empêcheroit de se conformer à la sommation de cette Chambre qu'il avoit reçue, le requerrant d'être présent à sa place dans cette Chambre, le 19e. du présent.

L'Honorable Mr. Richardson a présenté une Pétition de certains Marchands Importeurs de Thé, résidens à Montréal, demandant que le Droit qui est actuellement perçu sur le Thé, soit transféré sur d'autres objets de Luxe, afin d'arrêter la pratique Corruptrice de faire la Contrebande de cet article des Etats-Unis dans cette Province.

ORDONNE', Que la dite Pétition reste sur la Table.

L'Honorable Mr. Ryland a fait Rapport, " Que l'Honorable Mr. Irvine et lui-même, s'étoient rendus, conformément à l'Ordre, auprès de Son Excellence, le Gouverneur en Chef, avec l'Adresse de cette Chambre de Samedi dernier, en réponse aux Messages de Son Excellence de la même date, relativement aux Loix du Revenu qui sont sur le point d'expirer, et à la convenance de faire une provision pour Mr. le Juge Ogden, lorsqu'il se retirera de ses devoirs Judiciaires, et que Son Excellence avoit bien voulu la recevoir gracieusement."

L'Honorable Mr. De Salaberry a mis devant la Chambre le Rapport du Bureau de l'Inoculation de la Vaccine, pour le District de Québec, conformément aux directions de l'Acte de la première Geo. IV. Chap. 7.

ORDONNE', Que le dit Rapport reste sur la Table.

Un Message de l'Assemblée par Mr. Vallières de St. Réal.

Lequel étant lu, étoit comme suit :

CHAMBRE D'ASSEMBLEE,
Mardi, 15e. Janvier, 1822.

ORDONNE', Que les Preuves et Documents produits à cette Chambre, au sujet du Bill, intitulé, " Acte en faveur de Pierre Louis Letourneur, Etudiant en Droit," soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

ORDONNE', Que Mr. Vallières de St. Réal porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

(Signé) Wm. LINDSAY,
Greff. Assée.